



UNION DEPARTEMENTALE

C.G.T. DE LA SARTHE

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : ud-cgt72@wanadoo.fr
Site Internet : ud72.reference-syndicale.fr



**Justice sociale, justice climatique et solidarité internationale,
TOUS DANS LA RUE LE 1^{er} MAI 2019
RASSEMBLEMENT A 10H30
Place de la Préfecture au Mans**

Partout dans le monde, la prochaine Journée internationale du travail sera l'occasion de voir descendre dans les rues des milliers de salariés, de privés d'emploi et de retraités afin d'exiger la mise en œuvre de véritables politiques de progrès social.

En France, alors que le pays est enfoncé dans une crise sociale importante avec des mobilisations qui se développent, Macron poursuit ses orientations politiques toutes acquises aux intérêts du patronat.

Loin de répondre véritablement aux attentes des salariés, retraités et privés d'emploi, il poursuit sa politique visant à remodeler en profondeur notre modèle social afin de l'adapter à la mondialisation capitaliste. Tout y passe : réforme du code du travail, de l'assurance chômage, de la formation professionnelle, du système ferroviaire, de la Fonction Publique, des retraites, refus d'augmenter le SMIC, les pensions et minima sociaux, le président des riches avec sa majorité présidentielle attaque sur tous les fronts pour soi-disant « moderniser notre modèle social ».

Pour la CGT, il y a urgence à mettre en œuvre des réformes qui allient progrès social et économique. C'est bien cela qui s'exprime dans le pays actuellement. Alors chiche, et si ce Président qui se dit non dogmatique engageait une véritable réforme fiscale mettant à contribution les plus riches ? La CGT le dit depuis très longtemps, l'argent existe pour satisfaire les besoins sociaux du pays. Comment peut-on nous expliquer le contraire, alors qu'on a vu qu'après le drame de l'incendie de Notre Dame de Paris, des milliardaires ont d'un seul coup versé plusieurs centaines de millions d'euros pour contribuer à sa reconstruction, bénéficiant au passage de déductions fiscales !

Alors faisons de ce 1er Mai 2019 un véritable événement au cœur d'un printemps social et exigeons :

1. L'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux, des revenus de remplacement, le SMIC à 1 800 € brut.
2. Le passage aux 32 H avec maintien de salaire.
3. L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.
4. Le maintien et le développement de nos atouts industriels.
5. Le développement des services publics.
6. Le financement de la Sécurité Sociale basé sur les cotisations, par la mise à contribution des revenus du capital et non sur l'impôt.

